

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 569

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La tâche de jeter des semences de paix dans un monde en guerre n'était certes pas facile, cette année, pour les rédacteurs et les rédactrices de ce petit journal — que nous avons reçu beaucoup trop tard pour pouvoir le signaler avant le 18 mai à l'attention de ceux qui avaient la possibilité de le faire connaître à cette date autour d'eux. Cependant, chacun et chacune y ayant mis du sien, et s'inspirant tant de l'histoire de notre pays que des principes de fédération et de collaboration internationale qui sont à la base de toute possibilité de reconstruction de la malheureuse Europe, l'on nous présente un numéro qui, comme ses devanciers, sera traduit en plusieurs langues et largement distribué dans les écoles. On ne peut que lui souhaiter plein succès auprès de la génération qui monte, et à laquelle incombera la terrible responsabilité de reprendre le flambeau des mains de ceux qu'a balayés la tourmente, des fjords de la Norvège aux plaines de Belgique et aux défilés des Ardennes... Signalons spécialement comme encouragement à l'action et à la foi en un idéal, la biographie de notre ancienne collaboratrice, M^{me} P. de Heerd, initiatrice de ce petit journal, que raconte avec l'animation d'une vie romancée M^{lle} Colette Muret.

J. S.

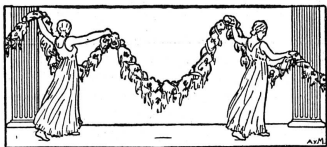
Un avis aux ménagères de l'Office fédéral de l'Alimentation

Farine bise ou farine fleur

Dans sa dernière circulaire aux Comités féminins s'occupant d'alimentation, l'Office fédéral de guerre insiste sur la nécessité de n'employer pour la cuisine et la pâtisserie que de la farine bise de type unique, afin de réserver la farine blanche, dite « farine-fleur », pour les malades. En effet, les stocks de cette farine constituée avant la guerre sont maintenant épuisés, et la production arrive difficilement à couvrir les besoins courants. Et il

ne peut pas être question, sous peine de compromettre la qualité du pain bis, de porter au delà de 10 % le taux d'extraction de la farine-fleur.

L'Office fédéral cite à ce sujet l'amusante historiette suivante: un groupement féminin d'un village de Suisse allemande, désireux de contribuer par une vente de pâtisseries (*Schenkel-Tag*) aux ressources du Don National, adressa à l'Office une demande de 100 kgs de farine blanche, jugeant que, vu le but poursuivi, il serait fait immédiatement droit à sa demande. Mais, avec beaucoup d'à-propos, l'Office rétorqua que cette vente était justement une excellente occasion de prouver à un public étendu que les *Schenkel* confectionnés avec de la farine bise ne sont ni moins savoureux, ni moins présentables que les autres! et de faire par conséquent une large propagande en faveur de la farine bise. Essai fait: les *Schenkel* gris furent trouvés délicieux, et voilà toute une population féminine, qui n'avait pas suffisamment réfléchi, convertie à l'usage de la farine bise. Cet exemple vaut la peine d'être cité.



A travers les Sociétés

Assemblée générale de l'Union des Femmes de Genève.

C'est devant une salle comble et dans une atmosphère de cordialité et d'attention sympathique qu'a eu lieu, le 4 mai, l'Assemblée générale de l'Union des Femmes.

Parmi les divers rapports présentés, nous retiendrons seulement celui de la présidente, M^{lle} E. Tremblay. Très complet sous une forme attrayante, il résume tous les genres d'activité de

ments comme l'Hôpital et la Maternité, ou en siégeant dans les jurys chargés de juger des attentats contre les enfants? Seulement, tant que nous ne sommes pas des citoyennes, ou bien nous ne pouvons pas, de par la loi, remplir ces tâches, ou bien on ne nous y nomme pas parce que nous ne comptons pas! Voilà.

Henriette à la même. — Votre question (No 568) m'a d'abord fait sourire parce qu'elle révèle — je ne dis nullement cela pour vous critiquer! — un peu de naïveté; mais, à la réflexion, je me suis dit que votre cas devait être celui de beaucoup de femmes, qui, suffragistes de conviction parce que c'est juste, n'ont pas suffisamment d'expérience de la vie publique pour bien réaliser ce à quoi elles pourraient employer leur bulletin de vote quand elles l'auront! C'est pourquoi je propose que toutes celles des lectrices de ce Petit Courrier qui, ont une idée nette à ce sujet contribuent à orienter les autres, en nous disant ici quelle est la réforme qu'elles s'attacheraient en premier lieu à réaliser si elles étaient élues, et pouvaient par conséquent être des hommes — ou même des femmes — ayant les mêmes idées de réformes sociales qu'elles. Je commence pour donner l'exemple: si j'avais le droit de vote, ce que je travaillerais surtout à obtenir, c'est l'institution d'une assurance pour la vieillesse comme il en existe dans d'autres pays, et qui apporterait à tant de vieillards des deux sexes la tranquillité pour leurs vieux jours. Et vous?

Politique à la Rédaction. — Combien vous avez eu raison, dans votre dernier numéro, de relever que le parti radical est par définition opposé au vote des femmes chez nous! Mais quelle réponse donner à la question que vous posez sur les causes de cette opposition? est-ce parce que ce parti s'intéresse moins que d'autres aux réformes sociales, à la protection de la famille, à la défense de l'éducation, à la démocratie?... Vous feriez bondir d'indignation ces messieurs en émettant cette supposition! et ils n'auraient pas tort de vous rappeler qu'il fut un temps où leur parti était dans toute l'Europe le champion des idées de progrès et de liberté. Alors? S'est-il endormi sur les lauriers de son passé? sans s'apercevoir que les temps ont changé, et que celui qui est à la tête d'un mouvement à un moment donné risque fort, soixante ou quatre-vingts ans plus tard, de se trouver à la queue parce qu'il est resté assis au lieu d'avancer!

Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie à Henriette. (No 567). — D'accord avec vous pour chercher le moyen de procurer à toutes les concierges la situation améliorée dont quelques-unes bénéficient dans quelques immeubles de construction récente et pourvus de régisseurs intelligents. Je ne me rends pas compte si la Ligue sociale des Achevées peut intervenir en ce cas? La réforme devrait être entreprise par les sociétés immobilières agissant en collaboration avec les propriétaires. Mais pour assainir tout à fait la situation, il serait nécessaire, d'autre part que les concierges fussent soumise, au moment de leur engagement, à une sorte d'examen de travaux ménagers. La plupart d'entre elles connaissent fort mal les règles élémentaires de l'hygiène, l'organisation du travail, la manière de balayer sans soulever des nuages de poussière dans la « motte », le jour du grand nettoyage. Cette seconde réforme aurait pour résultat de faciliter l'entrée de la maison moins fatigant pour la travailleuse, et de satisfaire les locataires. La concierge est la gardienne de la maison et joue le rôle de trait-d'union entre ses habitants. Sa situation est donc intéressante à un double point de vue, individuel et collectif.

La même à Eveline. (No 567). — Le cas des coiffeuses ne peut être résolu que par la réduction des clientes, ou, plus simplement, par un appel à la conscience des femmes qui se font coiffer à n'importe quel moment, sans se soucier de la fatigue de l'employée travaillant au delà des heures prévues par l'horaire.

Une vieille suffragiste à une néophyte. (No 568). — Comment pouvez-vous dire que, si vous aviez le droit de vote, être le Grand Conseil ou le Conseil d'Etat ne vous intéresserait pas, « parce que c'est de la politique »?! Ne savez-vous pas que c'est le Grand Conseil qui fait les lois, qui vote les crédits, qui peut décider par exemple des mesures à prendre contre l'alcoolisme, des conditions de travail dans les bureaux, les magasins ou les ateliers, de la création de logements salubres à bon marché, ou d'une assurance pour la vieillesse? Et ne savez-vous pas que c'est le Conseil d'Etat qui, exécutant ces lois, a le pouvoir de nommer à des fonctions qui nous intéressent des femmes, qui pourraient ainsi améliorer la situation d'autres femmes et de leurs enfants en s'occupant directement de nos grands établis-

l'esprit de la maîtresse; autrement elle n'eût pas pris un aussi inlassable plaisir à tourmenter les seuls êtres qui compassent à ses yeux.

(A suivre.)

DORETTE BERTHOUD.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro
Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et. - Dumont, 22
A l'Administration, 7, r. de Chêne.
et dans tous les kiosques à journaux et les dépôts de l'Agence Naville.

cette Association bientôt cinquantenaire. La bibliothèque, qui s'enrichit constamment de nouveaux volumes, est fort appréciée; les œuvres sociales intéressent de plus en plus les membres. Si l'Œuvre, fondé au début de la « grande guerre » pour venir en aide aux chômeurs, et qui a pris une envergure réjouissante, est indépendant depuis un certain nombre d'années, l'initiative est néanmoins partie autrefois de l'Union; les vacances pour mères de famille envoient chaque été à la montagne, pour une quinzaine, des femmes harassées qui en reviennent détendues; le bureau de placement s'efforce de trouver du travail à celles, hélas! toujours trop nombreuses, — les femmes de ménage surtout, — qui ont recours à lui. Une œuvre plus récente n'est certes pas la moins utile: c'est l'*Entr'aide ménagère*, qui, de l'arrière-saison au printemps, les jours de marché, fournit des légumes à un certain nombre de familles gênées. Et puis, il y a les séances mensuelles, où le thé-causerie libre est suivi d'une causerie-conférence ou de musique; la réunion de couture du mardi; le Fonds Reymond, qui aide chaque année à plusieurs Genevoises malades à payer leur séjour dans une clinique, etc.

Ajoutons encore que la présidente et le Comité ont été réélus avec quelques modifications: la démission d'un ancien membre, M^{lle} Cayla, qui fut longtemps une très précieuse secrétaire, remplacée par la nouvelle secrétaire, M^{lle} Claire Martin. En outre, le Comité, de dix membres qu'il était, s'en est adjoint un onzième en la personne de M^{lle} Mathilde Gampert, membre du Comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses.

Nous entendimes aussi, en fin de séance, une brève communication de M^{lle} Jeanne-Marie de Morsier, secrétaire de l'Union Internationale de Secours aux enfants, en faveur du Cartel suisse de Secours aux enfants, pour lequel on s'efforce d'éveiller l'intérêt dans les divers cantons.

M.-L. P.

Cours introductifs au Service complémentaire féminin.

La *Frauentzentrale* de Zurich a dernièrement organisé un de ces cours, qui a réuni environ 200 participantes, et qui a été complété par les conférences suivantes, dont le sujet a été discuté en petits groupes: Le bagage des évacués. — Ce qu'il faut faire quand manquent l'eau, le gaz et l'électricité. — Comment occuper et distraire des enfants et des adultes lors de situations extraordinaires. — Comment se préparer personnellement. Etc.

Anciennes « Marcelines ».

L'Association des anciennes élèves de l'Ecole d'agriculture de Marcelin, près Morges, a tenu le 28 avril son Assemblée générale annuelle sous la présidence de M^{lle} D. Jacoud (Montreux), qui a d'abord rappelé la mémoire de M^{me} Gillibert-Randin, membre d'honneur de l'Association. La mobilisation vait de nouvelles activités aux Marcelines et alourdissait leur tâche: l'Association a appuyé la création de l'*Entr'aide patriotique* féminine, et s'intéresse spécialement à l'aide aux campagnardes; s'occupant du secours que pourraient apporter à la campagne des écoliers de 14 à 16 ans, elle a été heureuse de l'appel du général Guisan à la jeunesse citadine. Si ce service s'organise dans le canton de Vaud, les Marcelines sont prêtes à se charger dans leurs villages respectifs de la surveillance de ces jeunes volontaires.

Le Comité de l'Association a été réélu, M^{lle} Lucie Mange y remplaçant M^{lle} Roy, démissionnaire. M^{lle} D. Jacoud a été confirmée comme présidente avec enthousiasme. La réunion de 1941 se tiendra à Yverdon.

M^{lle} Badoux, maîtresse ménagère à Marcelin, a entretenu l'assistance de l'Ecole suisse d'agriculture créée en 1935 à la Rüti, école bernoise d'agriculture, et dont la conférencière fut une des premières élèves; puis M. Chavan, directeur de l'Ecole, a félicité les Marcelines pour leur activité. A son avis, la question de l'aide citadine à la campagne est complexe: l'on prévoit des aides pour les ménagères rurales, mais les paysannes

les accepteraient-elles? (Il y avait là une belle occasion de les consulter puisque 260 fermières écoutaient M. Chavan, et il semble pourtant qu'en 1939 les aides citadines ont été de quelque utilité alors que les femmes restaient seules dans les fermes!) Il fut encore question de la traite des vaches, opération fort difficile, pour laquelle Marcelin se met à la disposition de celles qui voudraient l'apprendre.

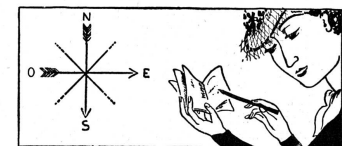
S. B.



LAUSANNE. — L'Association lausannoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 14 mai, au Lyceum, en présence d'un nombreux public, son Assemblée générale annuelle, sous la présidence de M^{lle} A. Quinche, avocate. L'activité de la section a été ralentie par les événements; les trois causeries qu'elle a fait donner avaient attiré de nombreuses auditoires; individuellement, les membres travaillent activement dans les œuvres sociales, dans les hôpitaux militaires, dans l'*Entr'aide patriotique* féminine qui s'organise rapidement; d'autres se sont inscrites dans le Service complémentaire féminin. C'est donc à regret qu'on a constaté que le premier magistrat de la Confédération, M. Pilet-Golaz, dans son allocution du 10 mai, ne s'est adressé qu'aux Suisses, aux Confédérés, ses frères, et n'a pas eu un mot pour les femmes, pour les mères...

La partie administrative a été suivie d'une belle et claire conférence de M. G. Wagnière, ancien ministre de Suisse à Rome, sur *Notre Neutralité*. Cette excellente leçon d'histoire a remporté un succès égal à celui qu'elle avait connu à Genève, où M. Wagnière avait bien voulu la donner pour plusieurs Sociétés féminines réunies.

S. B.



Carnet de la Quinzaine

Séances annoncées sous réserve de changement de dates ou de renvoi, ou les circonstances.

Samedi 1er juin:

VEVEY: Association vaudoise pour le Suffrage féminin. Assemblée générale annuelle. Salle paroissiale, 15 h.: Partie administrative. Rapport sur l'*Entr'aide patriotique* féminine. — Thé. — Le service complémentaire féminin, par M^{me} G. Wagnière (Genève).

Dimanche 2 juin:

BERNE: Association suisse pour la S. d. N., Assemblée générale annuelle: Kurhaus Schänzli, 10 h.: Séance administrative, rapports élection du président, discussion du programme d'avenir introduite par le professeur Nabholz (Zurich) et M. Figgures, secrétaire général international (Genève). — 13 h. 15: Repas en commun. — 14 h. 45: La Croix-Rouge et la neutralité active de la Suisse, exposé par le prof. C. Burkhardt, ancien Commissaire de la S. d. N., à Dantzig.

Jeu 6 juin:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Studio d'émissions radiophoniques, 18 h.: Figures féminines de notre passé national: M^{me} de Staël, par M^{lle} Marg. Evard.

Pour la publicité dans le *MOUVEMENT*, s'adresser à Mme Lépine, 10, rue des Délices, Genève.

Enfant demandant un
ENSEIGNEMENT PARTICULIER
est reçu à « LA CHAUMIÈRE »

VILLIERS

NEUCHÂTEL

La Maison de la Laine
et de tous les tricoteuses.

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 45.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde
(Texte anglais et français)
Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes
Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 5 fr. suisses
2, Plantin House, Wellesley Rd. Ashford (Kent) Angleterre.



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES